

Maître Sandrine FUSTER
Avocat au Barreau de THONON LES BAINS
2 avenue de la Gare
74200 THONON LES BAINS

Vente aux enchères publiques en deux lots

❖ **LOT N°1 :**

**Commune de THONON-LES-BAINS (74200),
18 chemin de la Vionnaz**

Dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété
Cadastré AQ n°407, et AQ n°409
d'une contenance de 53a 78ca

Dans le Bâtiment B,

- Au rez-de-chaussée, un appartement comprenant :
Hall d'entrée, wc, chambre, salle de bains, cuisine/salon, avec
la jouissance privative d'une terrasse

D'une superficie de 37,58 m²,

Lot de copropriété n°205

Avec les 86/10.000èmes des parties communes générales.

- Au sous-sol, une cave portant le n°9 au plan

Lot de copropriété n°172

Avec les 28/10.000èmes des parties communes générales.

- Un emplacement de parking extérieur, portant le n°35

Lot de copropriété n°14

Avec les 28/10.000èmes des parties communes générales.

- Un emplacement de parking extérieur, portant le n°36

Lot de copropriété n°15

Avec les 28/10.000èmes des parties communes générales.

BIENS OCCUPES

❖ **LOT N°2 :**

**Commune de THONON-LES-BAINS (74200),
2 chemin du Bachex**

Dans un ensemble immobilier dénommé « La Frégate »
soumis au régime de la copropriété
Cadastré J n°26
d'une contenance de 17a 90ca

Dans le Bâtiment B,

**- Au 1^{er} étage, un appartement en cours de rénovation
comprenant :**

Hall d'entrée, bureau, cuisine, salon, chambre, wc,
salle de bains, balcon

D'une superficie de 61,42 m²,

Lot de copropriété n°39

Avec les 547/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.
Et les 588/10.000èmes des parties communes spéciales du bâtiment.

- Au rez inférieur, une cave portant le n°C10 au plan

Lot de copropriété n°22

Avec les 13/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.
Et les 14/10.000èmes des parties communes spéciales du bâtiment.

**- Au rez inférieur, un emplacement de stationnement,
portant le n°S3**

Lot de copropriété n°12

Avec les 39/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.
Et les 42/10.000èmes des parties communes spéciales du bâtiment.

BIENS INOCCUPES

Mise à prix :

**- Lot n°1 : 50.000 euros
(Cinquante mille euros)**

Outre frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente.

Visite prévue sur place le Mardi 08 septembre 2026 de 09 heures à 10 heures

**- Lot n°2 : 50.000 euros
(Cinquante mille euros)**

Outre frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente.

**Visite prévue sur place le Mardi 08 septembre 2026
de 10 heures 30 à 11 heures 30**

**ADJUDICATION FIXEE AU
VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2026 à 15H00**

**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE THONON LES BAINS
JUGE DE L'EXECUTION chargé des saisies immobilières
10 RUE HOTEL DIEU 74200 THONON LES BAINS**

Cette vente est poursuivie à la requête de :

Monsieur le Comptable du Pôle de recouvrement spécialisé du Rhône, domicilié 3 rue de la Charité 69002 LYON, ayant pour Avocat **Maître Sandrine FUSTER**, Avocat au Barreau de THONON LES BAINS y demeurant 2 Avenue de la Gare – Le France - 74200 THONON LES BAINS.

ADJUDICATION : Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un avocat inscrit au barreau de THONON LES BAINS, après remise d'un chèque de banque représentant 10% du montant de la mise à prix, dont le montant ne peut être inférieur à 3000 €, et d'un chèque du montant prévisible des frais de vente et des émoluments.

Renseignements : Cahier des conditions de la vente n°25/00067

Maître Sandrine FUSTER Avocat au Barreau de THONON LES BAINS 2 avenue de la Gare - 74200 THONON LES BAINS

SELARL ADK – Maître Florence Charvolin – Immeuble Le Britannia – Bât A – 20 Boulevard Eugène Deruelle 69432 LYON CEDEX 03 - ventesimmo@adk-avocats.fr

Greffé du Juge de l'Exécution – Ventes judiciaires du Tribunal judiciaire de THONON LES BAINS (Cahier des conditions de la vente n° 25/00067)

Internet : www.info-encheres.com ; www.adk-avocats.fr